

@.AUTOMOBILES
S.A.R.L. au capital de 200 000,00 Euros
Siège social : 51 Route de Saint Georges d'Orques

34990 JUVIGNAC
R.C.S : 795079805

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025

Le 30/06/2025,
à 9H00,

Madame ANNE RIERE, détenant 3200 parts sociales,
Monsieur ERIC TONIOLO, détenant 4800 parts sociales,

Les associés de la société @.AUTOMOBILES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ERIC TONIOLO, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,



- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **un bénéfice de 88 621,84 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 88 621,84 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **88 621,84 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 4 431,09 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 64 190,75 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 20 000,00 Euros répartis de la manière suivante :

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 2,50 Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

RENAULT JUVIGNAC
SARL (e) AUTOMOBILES
51, Route de St GEORGES D'ORQUES
34990 JUVIGNAC
Tél : 04.67.75.39.49 - Fax : 04.67.03.04.75
SIRET : 795 079 805 00037 - APE : 4520A

@.AUTOMOBILES

51 Route de Saint Georges d'Orques

34990 JUVIGNAC

LIASSE FISCALE 31/12/2024 IS / RS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

30/06/2025

Certifié Conforme
le fiscal
Renault
Eure

RENAULT JUVIGNAC
SARL @.AUTOMOBILES
51, Route de St GEORGES D'ORQUES
34990 JUVIGNAC
SIRET : 79 30 49 - Fax : 04.67.03.04.75
- 00037 - APE : 4520A

Désignation de l'entreprise @.AUTOMOBILES

Néant

Adresse de l'entreprise 51 Route de Saint Georges d'Orques 34990 JUVIGNAC

SIRET

79507980500037

Durée de l'exercice en nombre de mois 12Durée de l'exercice précédent 12

				Exercice N clos le			
				31122024			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	128 542	012	128 542	
		Autres *	014	3 120	016	3 120	
	Immobilisations corporelles *		028	155 604	030	42 346	
	Immobilisations financières * (1)		040	2 623	042	2 623	
	Total I (5)		044	289 889	048	173 511	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	21 767	052	21 767	
		Marchandises *	060	43 926	062	43 926	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	50 621	070	50 313	
		Autres * (3)	072	7 909	074	7 909	
		Valeurs mobilières de placement	080	163 687	082	163 687	
		Disponibilités	084	60 666	086	60 666	
		Charges constatées d'avance *	092	2 872	094	2 872	
		Total II	096	351 448	098	351 140	
		Total général (I + II)	110	641 337	112	524 651	
PASSIF				Exercice N			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	200 000			
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	3 026			
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	115 634			
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136	88 622			
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
		Total I	142	407 282			
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	8 583			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	65 807			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	29 995			
	Comptes courants d'associés		173	8 009			
	Autres dettes		175	4 976			
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III	176	117 369				
Total général (I + II + III)				180	524 651		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 531
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9 764
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

@.AUTOMOBILES

51 Route de Saint Georges d'Orques

34990 JUVIGNAC

LIASSE FISCALE 31/12/2024 IS / RS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

28/06/2024

Catife Confiance,
le gérant ✓

Renzo
Eric

RENAULT JUVIGNAC
SARL @.AUTOMOBILES
51, Route de St GEORGES D'ORQUES
34990 JUVIGNAC
Tél : 04.67.75.39.49 - Fax : 04.67.03.04.75
SIRET : 795 079 805 0001 - 0002 - 520A